



Communiqué

Le 27 mai 2005

Pour publication immédiate

## **LANCEMENT DU PREMIER APPEL D'OFFRES POUR SERVICES DE CONSTRUCTION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION**

### **Appel d'offres initial pour les améliorations à l'infrastructure de protection contre les inondations près de Grande-Pointe**

**Winnipeg (Manitoba)** - La Commission du canal de dérivation (CCD) lancera le lundi 30 mai 2005 le premier appel d'offres pour services de construction, dans le cadre des travaux du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Cet appel d'offres portera sur les travaux d'excavation de la digue du canal de dérivation à l'est de Grande-Pointe.

« Cet appel d'offres envoie un signal clair que les préparatifs sont bien en route pour débiter la réalisation de cet indispensable projet de protection contre les inondations, explique M. Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. Ce contrat contribuera à améliorer la protection contre les inondations dans la région de Grande-Pointe et fournira au secteur de l'excavation une première occasion de participer à ce projet historique. »

« Les travaux de la digue du canal de dérivation représentent une partie importante du projet d'agrandissement du canal de dérivation et ils seront bénéfiques pour les résidents de la région de Grande-Pointe, » ajoute M. Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Les travaux d'excavation de la digue du canal de dérivation à l'est de Grande-Pointe visent à améliorer l'efficacité de l'écoulement des eaux de crue dans le canal de dérivation, ce qui renforcera la protection contre les inondations dans cette région. La limite pour la remise des soumissions à l'appel d'offres sera le 28 juin 2005 à 12 h. L'adjudication est prévue vers la mi-juillet.

« Le public et le secteur de la construction ont manifesté un intérêt certain pour le premier appel d'offres pour services de construction du projet, explique M. Ernie Gilroy, directeur général de la CCD. En attendant l'approbation environnementale du projet, nous progressons dans l'exécution de nos plans et dans la préparation des travaux de construction. Nous encourageons les entrepreneurs à saisir cette occasion pour étudier l'appel d'offres sur MERX et à envisager de soumissionner pour ces travaux. »

La semaine dernière, le gouvernement fédéral a publié un rapport d'examen préalable sur le projet du canal de dérivation, qui conclut que, avec les mesures d'atténuation proposées et le programme de suivi, *le projet n'aura probablement pas d'effets nocifs significatifs pour l'environnement.*

En ce qui concerne l'appel d'offres initial pour services de construction, une réunion obligatoire des soumissionnaires aura lieu le 6 juin 2005 dans le but de communiquer aux entrepreneurs les modalités du processus d'appel d'offres, les exigences à respecter et le détail des travaux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de l'appel d'offres et sur la réunion des soumissionnaires, rendez-vous sur le site du service d'appels d'offres en ligne de MERX, au [www.merx.com](http://www.merx.com). Dans le cas de ce contrat et de tous les appels d'offres que nécessitera l'agrandissement du canal de dérivation, les documents de soumission numérique seront distribués **exclusivement** par l'intermédiaire de MERX. Les entrepreneurs devraient consulter le site de MERX régulièrement durant la progression du projet du canal de dérivation.

Plus tôt, ce mois-ci, la CCD a dévoilé son projet de plan d'appels d'offres à cinq ans pour les services de construction. Dans ce cadre, la CCD a confirmé que le calendrier de la première année se composera d'appels d'offres pour les projets suivants :

- Excavation du chenal – Entrée du canal de dérivation au pont de la route 59 Sud
- Améliorations à la structure de contrôle d'entrée
- Pont de la RPGC 59 Sud
- Pont de la Route transcanadienne
- Pont de chemin de fer à Sprague (CNR)
- Amélioration du siphon de la rivière Seine
- Préachat de poutres pour les ponts routiers
- Achat d'un pont de déviation temporaire de voie de chemin de fer

La valeur estimative des appels d'offres à lancer durant la première année du programme de cinq ans s'élève à 90 millions \$.

Dans l'attente de l'approbation environnementale, les travaux débuteront durant l'été 2005. Ils devraient durer cinq ans. Le projet vise à offrir d'ici à 2009 un degré de protection contre des inondations qui, selon les probabilités, n'arrivent que tous les 700 ans ; la réalisation des ponts et travaux connexes s'étendra jusqu'en 2010.

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera plus d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures et fera plus que doubler la capacité du chenal du canal de dérivation. En fournissant une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge protégera au-delà de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et épargnera plus de 12 milliards \$ de dommages à l'économie de la province. Le Canada et le Manitoba ont confirmé leur engagement envers le projet d'agrandissement du canal de dérivation.

Renseignements      Ronuk Modha  
Commission du canal de dérivation  
(204) 945-4178, (204) 945-4900, ou 1-866-356-6355

Naline Rampersad  
Communications du Cabinet, Manitoba  
(204) 945-1494

Lise Jolicœur, attachée de presse  
Bureau de l'honorable Reg Alcock  
Gouvernement du Manitoba  
(613) 957-2566